

# DROITS DE L'ENFANT UN ENJEU MAJEUR DANS LA RÉPONSE À LA CRISE HUMANITAIRE EN HAÏTI



© Un Enfant par la Main

**HAÏTI A ÉTÉ FRAPPÉ  
LE 14 AOÛT 2021  
PAR UN SÉISME  
DE MAGNITUDE 7,2  
AFFECTANT GRAVEMENT  
3 DÉPARTEMENTS  
DU SUD DU PAYS.**



**2 200**  
PERSONNES  
DÉCÉDÉES

**12 000**  
PERSONNES  
BLESSÉES

**PLUSIEURS  
CENTAINES  
DE MILLIERS  
DE PERSONNES  
SINISTRÉES**

**PLUS DE  
900**  
ÉCOLES DÉTRUITES  
OU ENDOMMAGÉES

Sources : Rapport du Centre d'Opération d'Urgence Nationale, 4 septembre 2021

**ENVIRON  
300 000 ENFANTS  
SONT PRIVÉS  
D'ÉDUCATION<sup>1</sup>**

et exposés à des risques accrus de

- ▶ recrutement par des gangs
- ▶ travail dans le secteur informel
- ▶ abus
- ▶ exploitation

**PLUS DE  
400 000 ÉLÈVES  
& ENSEIGNANTS  
ONT BESOIN D'UN  
ACCOMPAGNEMENT  
PSYCHOSOCIAL**

pour surmonter le traumatisme et reprendre les apprentissages scolaires.

**MOINS DE  
50% DES SINISTRÉS ONT  
REÇU UNE ASSISTANCE  
HUMANITAIRE<sup>1</sup>**

Malgré la négociation d'un corridor humanitaire, les contraintes d'accès et l'insécurité sont aujourd'hui un défi majeur pour les partenaires humanitaires de tous secteurs. Avant le séisme, l'ONU comptabilisait déjà plus de 610 000 personnes en besoins humanitaires aigus et plus de 500 000 enfants en risque d'abandonner l'école<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Haïti : Tremblement de terre - Rapport de situation No. 6, 23 septembre 2021, OCHA  
<sup>2</sup> « Flash Appeal : Tremblement de Terre en Haïti », août 2021

Face à cette situation d'urgence, les ONG membres du Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD), dont plusieurs sont présentes en Haïti, se mobilisent auprès des enfants et de leur communauté pour apporter des solutions durables à la crise.

“ Le séisme du 14 août vient s'ajouter à la longue liste des crises traversées par Haïti ces dernières années : crises sociales, économiques, politiques, sécuritaires, qui laissent aujourd'hui le pays dans un état de déliquescence avancé. Dans un tel contexte, où le droit même à la vie est menacé, la protection des enfants est une priorité.

**A travers nos projets, nous agissons pour que les droits des enfants les plus basiques soient respectés : droit à l'alimentation, à la santé, à l'éducation.**



Aujourd'hui, nos interventions post séisme visent à améliorer l'accès à l'eau potable pour les familles et à renforcer leurs moyens d'existence à travers un soutien apporté à la **reprise des activités agricoles.**



Dans un second temps nous porterons nos efforts sur la réhabilitation ou la **reconstruction d'infrastructures scolaires et de maisons individuelles.**”



Marie-Liesse Teissier  
Cheffe de mission en Haïti  
Un Enfant par la main



“ **Les enfants sont les principales victimes des catastrophes naturelles.** Non seulement ils courent le risque de **perdre leur famille**, mais en plus ils sont exposés aux **risques d'abus et maltraitance sexuelle.** Suite au séisme, nous avons développé une réponse avec quatre volets :

- 1 Renforcer les capacités des enfants, des familles et des communautés sur la protection des enfants avec des activités de **soutien psychosocial** destinées aux enfants ; des activités pour les parents et les leaders sur la protection de l'enfance en situation d'urgence et la création de comités de protection de l'enfant ;
- 2 Prévenir les séparations familiales en fournissant un **soutien alimentaire et non alimentaire à 480 familles** ;
- 3 **Accompagner 50 enfants séparés** de leur famille pour qu'ils retrouvent leur famille ou trouvent une solution de prise en charge durable ;
- 4 **Soutenir le personnel de SOS Villages d'Enfants Haïti** touché par le séisme, sur les plans économique et psychosocial.

Faimy Carmelle Loiseau  
Directrice nationale  
SOS Villages d'Enfants Haïti



La réalisation des droits de l'enfant représente un enjeu majeur dans ce contexte de catastrophe naturelle et de crise économique et sociale. C'est pourquoi le Groupe Enfance :

- ➔ Agit pour que ces droits constituent une **priorité transversale de la politique de coopération et de solidarité internationale de la France**, notamment dans son action humanitaire, en accord avec les nouveaux engagements pris dans la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM) du 4 août 2021 qu'il s'agit désormais d'opérationnaliser ;
- ➔ **Promeut le soutien de la société civile, des organisations œuvrant dans le champ de l'enfance et de la jeunesse, et des enfants et des jeunes défenseurs de leurs droits dans les pays partenaires** afin de favoriser leur participation effective dans la co-construction des politiques publiques, dans leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation ;
- ➔ **S'engage pour que la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) et l'approche basée sur les droits de l'enfant soient pleinement mises en œuvre dans la réponse aux crises multisectorielles**, et pour que les besoins spécifiques des filles et des adolescentes soient pris en compte et adressés.<sup>3</sup>

Le Groupe Enfance soutient également les recommandations sectorielles (éducation, santé, protection, etc.) de ses membres engagés sur le terrain.